



Conférence internationale sur le financement du développement

Monterrey, Mexique
18-22 mars 2002

Distr. limitée
21 mars 2002
Français
Original : anglais

Point 12 de l'ordre du jour
Adoption du rapport de la Conférence

Projet de rapport

Rapporteur général : M. Hazem Fahmy (Égypte)

Chapitre ____ Réunion officielle de haut niveau

1. À la 1re séance plénière, le 18 mars, la Conférence a approuvé l'organisation de ses travaux telle qu'elle était présentée dans le document A/CONF.198/4/Rev.1 et décidé de créer une réunion officielle de haut niveau. Elle a également décidé de renvoyer le point 8 de l'ordre du jour, intitulé « Réunion officielle de haut niveau », à la réunion officielle de haut niveau.

Échange de vues général

2. À la 1re séance plénière, le 18 mars, la réunion officielle de haut niveau a examiné le point 8 a) de l'ordre du jour, « Échange de vues général », et entendu des déclarations des Secrétaires exécutifs de la Commission économique pour l'Europe, de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, de la Commission économique pour l'Afrique et de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale.

3. À la 2e séance plénière, le 18 mars, le Vice-Président de la Banque de développement islamique et le Vice-Gouverneur de la Banque de développement du Conseil de l'Europe ont fait des déclarations.

Examen du projet de consensus de Monterrey

4. À la 1re séance plénière, le 18 mars, la réunion officielle de haut niveau a examiné le point 8 b) de l'ordre du jour, « Examen du projet de consensus de Monterrey »; elle était saisie pour cela d'une note du Secrétariat transmettant le projet de conclusions et décisions de la Conférence (A/CONF.198/3).

5. À la même séance, la réunion officielle de haut niveau a approuvé le projet de consensus de Monterrey tel qu'il figure dans le document A/CONF.198/3 et l'a transmis à la réunion au niveau ministériel.

Rapports d'activités des parties prenantes

6. À la 1re séance plénière, le 18 mars, la réunion officielle de haut niveau a examiné le point 8 c) de l'ordre du jour, « Rapports d'activités des parties prenantes », et entendu des déclarations des coprésidents du Comité préparatoire de la Conférence.

7. À la 2e séance plénière, le 18 mars, le Président de la Commission du développement durable constituée en Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement durable et les coprésidents du Séminaire ministériel du Fonds pour l'environnement mondial ont fait des déclarations.
